

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BARTENHEIM

BLOTZHEIM

HUNINGUE

VILLAGE-NEUF

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES TROIS
FRONTIÈRES

ROSENAU

Mieux ensemble

DISTRIBUS

*Les bus bleus
qui vous facilitent
la vie*

Communauté de
des communes



3
frontières



MIEUX *vivre ensemble* MIEUX *agir ensemble*

Chaque jour, vous les empruntez pour aller au travail ou en classe, pour vous rendre chez le médecin ou faire vos courses : les bus bleus de Distribus sont un service indispensable pour tous ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion, qui ne peuvent conduire ou ne souhaitent pas utiliser leur voiture. Ils sont aussi un lien essentiel pour notre territoire, un lien qui exprime très concrètement l'union entre nos dix communes.

A cela s'ajoutent les bénéfices pour notre environnement et notre qualité de vie : les transports en commun, c'est moins d'automobiles sur nos routes, moins de pollution... Avec Distribus, le développement durable est déjà une réalité dans notre communauté de communes.

Notre réseau de transport en commun témoigne des bienfaits de la coopération intercommunale. Grâce au District, puis à la CC3F, notre territoire dispose aujourd'hui de transports publics de qualité, souvent en avance, toujours à la recherche du service le mieux adapté aux besoins des usagers.

La solidarité entre nos communes a permis de développer ce service, tout comme elle a rendu possible la création d'un équipement tel que la nouvelle piscine couverte de Village-Neuf, la mise en place d'un réseau d'assainissement performant ou encore d'aménager des déchetteries et mini-déchetteries qui permettent de donner une seconde vie à nos déchets.

Autant d'exemples que vous trouverez détaillés dans ce troisième numéro de votre magazine et qui montrent que le « mieux ensemble » se vit et se construit chaque jour dans notre communauté de communes.

Bonne lecture !

Roland Igersheim
Président de la Communauté de Communes
des Trois Frontières



Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.

Directeur de publication :
Roland Igersheim

Conception, réalisation :
Jeker Communication,
en collaboration avec la CC3F
Imprimerie de Saint-Louis

Date de parution : octobre 2010
Date dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-9130

Ouverture réussie pour la nouvelle piscine couverte



Le dimanche 5 septembre, à 8 h, la nouvelle piscine couverte de Village-Neuf ouvrait ses portes. Pour cette grande occasion, l'entrée était gratuite tout au long de la journée, permettant à un public nombreux de découvrir les installations.

Les usagers ne tarissent pas d'éloges.

La nouvelle piscine, c'est en effet :

- une surface de bassins triplée par rapport à l'ancienne, avec quatre bassins adaptés à tous les niveaux et toutes les pratiques (loisirs, sport...) ;
- 49 heures d'ouverture au grand public par semaine, contre 21 heures précédemment ;
- un espace de remise en forme agrandi, avec hammam, sauna, solarium, un espace détente et une terrasse extérieure ;
- un soin particulier apporté au confort

des usagers : accueil séparé des scolaires et du grand public, traitement de l'eau à l'ozone au lieu du chlore, utilisation du bois pour éviter la réverbération des sons...

De multiples activités

La nouvelle piscine, c'est aussi de nombreuses activités :

- des leçons de natation collectives organisées par la CC3F ;
- des leçons de natation individuelles avec des maîtres-nageurs sauveteurs indépendants ;
- l'école de natation, entraînement et perfectionnement, l'aquagym, les bébés-nageurs, le pré- et post-natal, le water-polo et la natation synchronisée, avec les Dauphins de Saint-Louis.

Contact : dauphins.saint.louis@free.fr ;
site Internet : www.dauphins-saint-louis.com

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 7, 8, 9, 10, 11

Dossier

Distribus, les transports pour tous

• Pages 12, 13, 14

La CC3F et vous

- Bien utiliser les déchetteries
- Assainissement : des installations conformes pour protéger notre environnement

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques
Patrimoine



Pour en savoir plus

• Piscine couverte de Village-Neuf

77 rue de Michelfelden

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 67 13 41

• Site Internet de la CC3F :

www.cc-3frontieres.fr ; vous pouvez notamment y télécharger le guide pratique de la piscine.

Ce qu'ils en pensent



Robert, retraité

« Je fréquente la piscine de Ferrette. En apprenant l'ouverture de cette piscine, j'ai voulu la tester. Elle est impeccable, c'est une belle réussite ».



Katia, mère de famille

« Je fréquentais l'ancienne piscine. La nouvelle est plus grande, plus agréable, très bien équipée. J'apprécie les nouvelles plages d'ouverture, le fait qu'il y ait plusieurs bassins et que bons nageurs et enfants soient séparés ».



Ryan, nageur confirmé, membre des Dauphins de Saint-Louis

« Je suis surpris par l'absence de chlore, qui était un gros problème pour moi. Je suis ravi que le bassin sportif soit plus grand ; dans l'ancienne piscine, il y avait beaucoup de monde dans une ligne d'eau, maintenant, il y a plus de place pour s'entraîner ».

Une belle fête pour l'inauguration de la station d'épuration



750 : c'est le nombre de curieux qui ont découvert la station d'épuration grâce aux visites guidées proposées lors du week-end festif des 19 et 20 juin. La CC3F souhaitait en effet ouvrir cet équipement à l'ensemble des habitants à l'occasion de son inauguration par Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Justice et président de Mulhouse Alsace Agglomération. Elle avait donc prévu des visites pour le grand public, mais aussi pour les élèves des classes de CE2 au CM2 de la CC3F, le vendredi 18 juin.

Au programme également : des spectacles d'eau, des projections de films autour de l'eau, des improvisations théâtrales, des concerts avec les Gospel Kids, l'école de musique de Village-Neuf, le groupe de country Line Up...

Les entreprises ayant participé à la construction et à l'exploitation de la station étaient aussi présentes, au village du développement durable.

Les assistantes maternelles écrivent pour les enfants

« Dans la savane, très loin d'ici, vivent trois petits zèbres, des petits zèbres très gourmands ! »

Ainsi débute l'histoire de ces petits zèbres aventureux qui vont bientôt rencontrer un lion affamé... Imaginé par les assistantes maternelles accompagnées par les animatrices du RAM, le livre « Les trois petits zèbres » est paru en mai dernier et a été présenté au public lors de la Foire du Livre de Saint-Louis.

Pendant trois jours, les assistantes maternelles ont expliqué à un public nombreux et très intéressé la genèse de ce livre et le travail réalisé, à travers un théâtre d'images japonais (kamishibai).

Tiré à 1 000 exemplaires, ce livre se veut un outil de travail permettant aux assistantes maternelles de sensibiliser les enfants au monde de l'écrit. Il n'est donc pas en vente mais a été distribué aux quelque 400 assistantes maternelles agréées que compte la CC3F, aux structures locales liées à la petite enfance et aux médiathèques.



Une nouvelle jeunesse pour le port de plaisance

Depuis 2008, la CC3F a réalisé toute une série d'investissements destinés à améliorer l'accueil des plaisanciers et le fonctionnement du port de plaisance de Kembs.



C'est ainsi qu'en janvier dernier, le port de plaisance de Kembs a retrouvé un tirant d'eau d'environ 1,5 m sur l'ensemble du bassin, alors qu'il n'était plus que de 50 cm dans les endroits les plus envasés.

La CC3F a procédé en effet au dragage du bassin, une opération réalisée tous les dix ans en moyenne. Elle a permis d'extraire 2 000 m³ de matériaux déposés au fond du bassin, des sédiments naturels

apportés par le courant du canal et dont la majorité provient du Rhin, auquel le canal est relié à Huningue. Les matériaux extraits ont été transportés et répandus sur des terrains cultivés appartenant à la CC3F à l'est du port.



Un salon pour la maîtrise de l'énergie

Votre maison est-elle bien isolée ? Réponse au salon « J'isol'ou », organisé par la Jeune Chambre Economique de Saint-Louis (JCESL) du 26 au 28 novembre 2010. Les résultats de l'opération de thermographie aérienne menée par la CC3F et la JCESL en mars dernier y seront présentés. Vous saurez ainsi si votre toiture montre des déperditions de chaleur.

Vous pourrez prendre rendez-vous avec un thermicien pour un diagnostic personnalisé, découvrir les techniques d'isolation, consulter les entreprises présentes sur le salon, assister à des conférences, dont celle de l'association Alter Alsace Energies sur la rénovation énergétique d'une maison pour atteindre le standard BBC.

En marge du salon, se déroulera la semaine de « L'isolation de l'habitat », avec des conférences, des visites, un atelier pour les professionnels, des visites de bâtiments et maisons de basse consommation, des animations pour enfants..., dans différentes communes de la CC3F.

- Salon « J'isol'ou ? » : 26 novembre pour les entreprises, 27 et 28 pour le grand public, au Triangle à Huningue. Entrée gratuite. Pour en savoir plus : www.salonjisoloucc3f.fr

- Semaine de « L'isolation de l'habitat », du 23 au 30 novembre.

Prenons soin de notre climat

Le Pays de Saint-Louis se mobilise pour son Plan Climat : 26 partenaires locaux se sont engagés à participer à la réduction des gaz à effet de serre. Les trois communautés de communes du Pays, les entreprises et associations ont défini de grands axes de travail : les bâtiments, les déplacements, la sensibilisation et l'information des particuliers, la consommation d'énergie et l'urbanisme.

Cet automne, des groupes de travail composés de représentants de collectivités, d'entreprises, d'associations et de citoyens doivent être formés pour définir les actions du Plan Climat.

Parallèlement, des actions de sensibilisation seront menées en novembre dans le cadre des rendez-vous citoyens du climat :

- l'opération « Manger c'est agir » montrera, que l'on peut manger de façon citoyenne avec les produits locaux, de saison et, si possible, bio, grâce à l'implication de deux restaurants : « au Lion d'Or » à Rosenau (1^{ère} moitié de novembre) et « Le Trianon » à Saint-Louis (tout novembre);
- une conférence-débat avec Benoît Kubiak, globe-trotter militant, s'intéressera aux liens entre société civile, consommation, paix et climat.

Le bâtiment Nord du Palmrain accueille ses locataires

Dans quelques semaines, courant décembre, le bâtiment Nord du Palmrain accueillera ses locataires. Il s'agit d'Infobest Palmrain et de ETB (Eurodistrict Trinationnel de Bâle) qui jusque là avaient leurs bureaux dans le bâtiment sud. Les deux organisations trinationales disposeront désormais de locaux adaptés, plus particulièrement à l'accueil du public, et d'une salle de réunion d'une capacité de 50 places équipée d'une cabine de traduction simultanée.

En même temps devraient s'achever les travaux extérieurs qui ont débuté en septembre et qui consistent à réaménager les accès aux bâtiments et parkings. La RD 105 sera également déviée de part et d'autre des deux bâtiments, cette opération étant cofinancée par le Conseil Général.



Des travaux pour améliorer notre réseau d'assainissement

Tout au long de l'année, la CC3F mène à bien des travaux pour l'amélioration du réseau de collecte des eaux usées.

Une conduite remplacée à Village-Neuf

Elle a ainsi pour habitude d'effectuer des inspections télévisées du réseau sous l'emprise des travaux de voirie effectués par les communes. Elle a ainsi découvert, rue Vauban à Village-Neuf, des problèmes d'étanchéité et de débordement. La conduite détériorée a été remplacée au mois de juillet. Coût : 30 000 € HT, entièrement financé par la CC3F.

Un nouveau collecteur à Huningue

Cet été également, la CC3F a assuré la pose d'un nouveau collecteur rue des Boulangers à Huningue. Il s'agissait de remplacer une conduite concernée par l'aménagement d'un futur parking souterrain place Abatucci. Coût : 125 000 € HT, pris en charge par la CC3F.

Protéger les habitants de Bartenheim des refoulements d'eau

En octobre-novembre, la CC3F a prévu de remplacer le collecteur se trouvant rue de Rosenau, à Bartenheim-la-Chaussée, par un collecteur d'un diamètre supérieur. Ces travaux font suite à une étude

menée après que les riverains des rues de Kembs et de Saint-Martin ont constaté dans leurs caves des refoulements provenant du réseau d'assainissement. Coût : 115 000 € HT, entièrement financé par la CC3F.

Un nouveau bassin de dépollution à Saint-Louis

Début septembre a débuté, rue de la Roselière à Saint-Louis, l'aménagement d'un bassin de dépollution afin de protéger la Petite Camargue alsacienne. Il s'agit de remplacer un déversoir d'orage.

Ce type d'ouvrage recueille les eaux que le réseau d'assainissement ne peut « absorber » en cas de fortes pluies ; les eaux en excédent sont rejetées dans le milieu naturel sans passer par la station d'épuration (voir également p. 14). Or, le collecteur de la rue de la Roselière déverse ses effluents dans un fossé traversant la Petite Camargue, entraînant un envasement du fossé et la dégradation de ce milieu sensible. Le futur bassin de dépollution, d'une capacité de 550 m³, sera intégré au paysage et entièrement confiné et clôturé afin de préserver les riverains des nuisances possibles (bruits, odeurs). Les travaux, d'un coût de 1,1 M€ bénéficient de subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (440 000 €) et du Conseil Général (78 108 €). Ils devraient durer environ 10 mois.

La route du SIPES devient RD 152



RD 152, c'est ainsi que doit être baptisée cet automne l'ancienne route du SIPES, à l'occasion de son intégration à la voirie départementale.

Cette route, réaménagée par la CC3F, a été inaugurée le 3 juillet dernier en présence de Charles Buttner, président du Conseil Général, Jean Ueberschlag, député-maire de Saint-Louis, Patricia Schillinger, sénateur-maire de Hégenheim, Gérard Kielwasser, maire de Kembs, Jean-Louis Lorrain, conseiller général du canton de Sierentz, Hélène Blanc, préfet honoraire et Roland Igersheim, président de la CC3F et maire de Hésingue.



Distribus, les bus bleus qui vous facilitent la vie



12 lignes et un service de transport pour personnes à mobilité réduite, 117 arrêts, les 10 communes de la CC3F desservies, mais aussi le territoire suisse : il est loin le temps où les habitants des Trois Frontières ne disposaient que de deux lignes, la 604 entre Neuweg et la frontière suisse puis Schiffflände, et la 603 entre Village-Neuf et Huningue et Schiffflände.

En créant Distribus en 1994, l'intercommunalité a permis la naissance d'un réseau desservant l'ensemble de son territoire.

Les bus bleus font aujourd'hui partie de notre vie quotidienne, vous apportant un service performant et attractif : en 2009, la fréquentation a ainsi connu une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente, avec 1 463 624 passagers !

Evoluer pour faciliter la vie des usagers

Depuis la rentrée, les usagers des lignes 1 et 2 bénéficient d'une offre améliorée : des bus plus fréquents, des lignes parcourues de bout en bout tout au long de la journée - donc sans interruptions de services et terminus partiels -, des bus supplémentaires le samedi, une meilleure desserte de Blotzheim... Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration constante menée par la CC3F et, avant elle, par le District.

Créer un vrai réseau

En 1994, avec la création de Distribus, se met en place un véritable réseau de transport urbain regroupant Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Saint-Louis, Village-Neuf. Les lignes 603 et 604 deviennent les lignes 3 et 4, auxquelles s'ajoutent les lignes 1 et 2 qui relient entre elles toutes les communes et desservent les principaux établissements scolaires, et la ligne 5, un circuit scolaire. Ces lignes forment l'ossature du réseau, qui ne va cesser de se développer.

Des bus pour tout le territoire

Distribus se doit ainsi d'être accessible à tous les habitants et permettre les déplacements entre les différentes communes.

Le réseau est donc étendu progressivement à Rosenau (ligne 6, 1997), Kembs (ligne 7, 2001), Bartenheim (ligne 8, 2002). Les lignes 7 et 8, fonctionnant sous forme de transport à la demande, sont transformées ensuite en service régulier.

Favoriser l'accès aux services et à l'emploi

Le réseau permet aux habitants d'accéder aux services existant sur notre territoire et aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail sans avoir à utiliser une voiture. D'où le renforcement constant des lignes existantes et la création de nouveaux services : la ligne 9 entre la gare de Saint-Louis et la ZI Sud de Huningue (2004), dont l'offre est doublée en 2009 à travers un partenariat financier avec les entreprises desservies, ou encore la ligne 10 entre la gare de Saint-Louis et la ZI de Hésingue (2007).

La navette entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport (ligne 11) voit le jour en février 2008.

Assurer le transport scolaire

La ligne 5 s'est elle enrichie d'une liaison gare de Saint-Louis/lycée Mermoz matin et soir (2000). Depuis la rentrée 2009, la ligne 12 relie les quartiers ouest de Hésingue ainsi que le nord de Buschwiller au lycée Mermoz. Les changements intervenus à la rentrée 2010 sur les lignes 1 et 2 permettent d'améliorer encore la desserte du lycée Mermoz, mais aussi du collège des Missions à Blotzheim et du collège des 3 Pays à Hégenheim. La CC3F a de plus revu la tarification avec, en septembre 2009, la mise en place d'un nouveau DistriPass qui favorise la mobilité des jeunes.

Des transports accessibles à tous



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite est créé en septembre 2006. Ce service à la demande en porte à porte est ouvert aux titulaires de la carte d'invalidité à 80 %. L'accessibilité du réseau va être l'un des grands enjeux des années à venir. Elle constituera l'une des missions confiées à l'exploitant dans le cadre de la nouvelle délégation de service public qui devrait démarrer au 1er janvier 2012.

Le service des transports : comment ça marche ?

La CC3F est « l'autorité organisatrice » : c'est elle qui organise les transports urbains sur son territoire. Cette mission a été déléguée par les communes à l'intercommunalité en 1988.

La CC3F a confié le fonctionnement quotidien du service à un transporteur privé, dans le cadre d'une « délégation de service public » :

- **la CC3F** organise et finance le service, choisit les zones à desservir, la création ou la suppression de lignes, les itinéraires, l'implantation des arrêts de bus, les horaires, les tarifs... ;
- **le délégataire, la société Métrocars**, apporte son savoir-faire, son personnel et son parc de véhicules, gère les relations commerciales et propose les adaptations du réseau et les évolutions tarifaires.



Un service adapté à vos besoins

- 12 lignes sillonnent l'ensemble du territoire de la CC3F, dont 4 allant jusqu'à Bâle
- 117 arrêts commerciaux représentant 204 points de montée/descente, dont 8 en Suisse
- 18 autobus pour le réseau urbain, 4 autocars affectés à 50 % au réseau Distribus pour les trajets plus longs, 7 minibus
- quelque 955 000 km parcourus annuellement
- 18 dépositaires dans toute la CC3F, avec au moins 1 dépositaire par commune.

Des titres de transport pour tous

• utilisateurs occasionnels :

- ticket à l'unité, vendu par le conducteur, valable pour un voyage
- carte de 12 voyages rechargeable auprès du conducteur
- ticket valable une journée (nombre de voyages illimité)

• utilisateurs réguliers :

carte DistriPass adulte (au mois ou à l'année)

• seniors (+ de 65 ans) :

carte DistriPass rubis (prise en charge totale ou partielle par certaines communes)

• jeunes :

carte DistriPass Junior (au mois ou à l'année)

• personnes à mobilité réduite :

transport de personnes à mobilité réduite pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité 80 %

• pour vos déplacements transfrontaliers :

ticket TriRegio, billet et carte transfrontaliers

• pour vos déplacements en groupe :

billet collectif à partir de 11 personnes voyageant ensemble

• pour voyager dans toute l'Alsace :

ticket Alsa+, à la journée, à la semaine ou au mois, combinant plusieurs modes de transport (train + réseaux urbains (tram et bus).

Pour tout renseignement

Métrocars SA

BP 60156 - 68304 St Louis Cedex

Tél. 03 89 69 73 65 - metrocars@l-k.fr

Ouvert :

- du lundi au jeudi : 8h15 à 12h00 - 14h00 à 17h45

- le vendredi : 8h15 à 12h00 - 14h00 à 17h15

- le samedi : 8h30 à 10h45

www.distribus.com



La gare de Saint-Louis, pôle de transport

Le parking à vélos aménagé à la gare de Saint-Louis est une étape dans la mise en place d'un véritable pôle de transport où se rencontreront tous les modes de déplacement.

L'aménagement d'un parking relais de 200 places est ainsi en cours sur le parvis ouest. Il accueillera aussi les bus de la navette de l'EuroAirport (ligne 11) et ceux à destination de la ZI de Hémingue (ligne 10).

En projet également, la desserte de la gare, côté est, par les lignes 1 et 2 et l'implantation d'un arrêt desservi par la ligne 4 directement devant l'entrée de la gare.

Aller toujours plus loin avec les transports publics

Relier entre eux les réseaux existants, c'est l'une des priorités de la CC3F. Elle entend ainsi développer l'usage des transports publics, dans une optique de développement durable.

Vers la Suisse et l'Allemagne

Une collaboration tarifaire existe depuis plus de 10 ans avec les réseaux suisse et allemand, qui a permis la mise en place de titres de transport spécifiques :

- billet et carte transfrontaliers, pour des voyages illimités sur le réseau nord-ouest suisse (TNW – Tarifverbund Nordwestschweiz) ;
- le ticket TriRégio, valable sur les réseaux français (Distribus et SNCF), suisse (TNW) et allemand (RVL – Regio Verkehrsverbund Lössrach).

Voyager dans toute l'Alsace

La CC3F appartient au CoCoAOT (comité de coordination des autorités organisatrices de transport d'Alsace), qui réunit les collectivités gérant des réseaux de transport. Leur coopération a permis deux grandes avancées au printemps 2010 :



- le site Internet « vialsace.eu » :



il présente les horaires, plans de ligne, tarifs des réseaux et vous permet de préparer vos trajets grâce à un calculateur d'itinéraires prenant en compte tous les modes de déplacement (bus, TER, trams...) ;

- le ticket *Alsa Plus* :

pour voyager sur tous les réseaux de transports publics alsaciens, avec deux options :

- Alsa Plus 24 h, titre individuel valable 24 h, tous les jours de la semaine ;
- Alsa Plus Groupe Journée pour les groupes de 2 à 5 personnes valable 1 jour, les samedi, dimanche et jours fériés.

Ces titres s'ajoutent aux abonnements mensuels Alsa Plus Job (actifs) et Alsa Plus Campus (étudiants) permettant un usage combiné du TER Alsace et des réseaux de transport urbains.

Pour en savoir plus :

www.triregio.info
www.vialsace.eu

Le tram bâlois à Saint-Louis ?

La ligne 3 du tram bâlois sera-t-elle prolongée jusqu'à Saint-Louis ?

C'est ce que décidera la CC3F au terme des études préliminaires confiées au groupement SERM-Transamo (tracé, tarification, contexte juridique transfrontalier...), dont les conclusions devraient être connues à la fin de l'année.

Ce projet fait suite à une étude menée en 2005 pour l'ATB* qui avait montré la pertinence du prolongement du tram vers l'Allemagne (ligne 8) et la France : lignes 3 (frontière de Bourgfelden-gare de Saint-Louis ouest) et 11 (frontière de Saint-Louis vers la gare côté est).

Des propositions reprises dans le programme de développement des transports publics de Bâle-Ville.

A la demande de la Ville de Saint-Louis, priorité a été donnée au prolongement de la ligne 3.

La CC3F assure la maîtrise d'ouvrage sur la partie française, soit 2 700 mètres.

Parallèlement, elle a décidé de répondre à l'appel à projets du gouvernement dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, afin de pouvoir bénéficier du soutien financier de l'Etat.

*Association pour le développement durable de l'agglomération trinationale de Bâle

Trois questions à...

Jean-Marie ZOELLE, président de la commission Transports



Quelles sont les particularités du réseau Distribus ?

C'est un petit réseau, mais de qualité, plutôt en avance.

Par exemple, pour la billettique, fini le carton pour les abonnements, remplacé par des badges. C'est un excellent outil de gestion, qui nous permet de comptabiliser les trajets avec précision, de connaître les flux... Notre matériel aussi est à la pointe : les bus répondent à la norme environnementale européenne EURO V, qui garantit des véhicules moins polluants et tous les modèles sont surbaissés.

Comment construit-on un tel réseau ? Quels sont les grands principes qui guident l'action de la CC3F ?

Le transport, c'est quelque chose de très pragmatique. Nous nous efforçons d'être proches des clients. Deux fois par an, en début d'année et à la rentrée, nous faisons évoluer le réseau pour l'adapter aux attentes du public, tout en respectant des critères budgétaires. Je peux compter pour cela sur une commission Transport qui marche bien, avec des élus qui s'impliquent et un exploitant qui nous écoute. Mais le transport, ce n'est pas seulement une organisation pointue. On touche aussi au fonctionnement de la

société, à l'urbanisme... Il nous faut répondre aux besoins de mobilité, veiller à la dimension sociale - avec des tarifs spécifiques pour les jeunes, les seniors...-, à l'intégration de toutes les communes, avec la même qualité de service, à l'aspect environnemental, puisque les transports collectifs permettent de contenir le trafic automobile et de réduire les pollutions.

Quels sont les grands défis qui vous attendent ?

L'une des évolutions à venir concerne une meilleure organisation des transports à l'échelle du Pays. On ne peut pas se contenter de réfléchir au seul niveau de la comcom. C'est important pour l'attractivité du secteur, mais aussi pour un développement vraiment durable de notre territoire. Un gros programme a été lancé, par ailleurs, pour rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite. Une réflexion doit être menée également sur un transport à la demande pour les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer. Elles ont le droit de ne pas rester cloîtrées à la maison. À côté du maintien à domicile, il faut donc assurer aussi la mobilité. Cela répond à des besoins individuels exprimés de plus en plus souvent.



Pour un réseau accessible à toutes les personnes à mobilité réduite

Des réseaux de transport accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite d'ici 2015, c'est l'objectif de la loi du 11 février 2005, et celui de la CC3F.

Elle a confié au bureau LEE Conseils l'élaboration d'un schéma d'accessibilité des transports qui dresse un état des lieux et propose plusieurs options pour l'aménagement des arrêts. Le choix sera fait en fonction des contraintes techniques et financières et des projets des communes en matière de voirie.

D'ores et déjà, la CC3F va inscrire au cahier des charges de la nouvelle délégation de service public (2012) la mise en service, pour 2015, de véhicules totalement accessibles, équipés de dispositifs d'annonces sonores et visuelles.

Bien utiliser les déchetteries



Coordonnées et horaires d'ouverture des déchetteries et mini-déchetteries : voir page 15

La CC3F met à la disposition des particuliers deux déchetteries inter-municipales, une à Kembs et une à Village-Neuf.

Comment accéder aux déchetteries ?

L'accès est gratuit pour les particuliers.

Sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile, le personnel apposera une vignette sur votre pare-brise, qui facilitera votre accès aux déchetteries de la CC3F.

Quels déchets déposer ?

Vous pouvez y déposer :

- encombrants
- huile de vidange
- huile de cuisine
- électroménager
- batteries
- verre

- bois
- bouteilles plastique
- déchets verts
- papiers
- cartons
- gravats
- déchets dangereux : solvants, peintures, colles, vernis, aérosols
- piles
- ampoules
- néons
- radiographies médicales.

Il n'y a pas de limitation de poids ou de volume, mais les gros apports doivent être fractionnés afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du site.

Pour les particuliers uniquement, l'amiante peut être déposé sur rendez-vous seulement. Une participation financière est demandée en fonction du poids.

Pourquoi utiliser les déchetteries ?

Donner une nouvelle vie à vos déchets



Chaque type de déchet est pris en charge par une filière de recyclage pour renaître sous une autre forme.

Quelques exemples :

- les papiers-cartons deviennent des journaux et cartons ondulés ;
- les gravats sont transformés en matériaux de terrassement ;
- les déchets verts donnent naissance à du compost ;
- l'huile de vidange est régénérée en huile moteur ;
- les peintures, solvants et produits phytosanitaires sont débarrassés des éléments toxiques avant recyclage...

Avec :

- 2 bouteilles en plastique, on fabrique une montre et avec 27 bouteilles -> un pull en laine polaire ;
- 100 tonnes de vieux papier -> 90 tonnes de papier recyclé ;
- 450 flacons de lessive -> un banc...

Préserver nos ressources naturelles

Vous contribuez ainsi à préserver nos ressources naturelles. Grâce au recyclage de :

- 1 tonne de carton, on économise 2,6 tonnes de bois ;
- 1 tonne d'aluminium -> 2,3 tonnes de bauxite ;
- 1 tonne de plastique -> 730 litres de pétrole et 300 m³ de gaz ;
- 1 tonne de verre -> 660 kg de sable ;
- 1 tonne d'acier -> 1,4 tonne de minerai et 570 kg de coke.

Quatre mini-déchetteries

Ces équipements sont à la disposition des particuliers uniquement. Vous pouvez y apporter, en petites quantités, les déchets suivants : bois, ferraille, encombrants, gravats, déchets verts, papier, carton bouteilles plastique, piles.

Ils se trouvent à Blotzheim (avenue Drucksess), Hégenheim (à l'arrière du Centre technique municipal), Hésingue (rue de Saint-Louis) et Saint-Louis (rue du Ballon).

Les habitants de Bartenheim peuvent par ailleurs accéder à la déchetterie du Pays de Sierentz (rue Winston Churchill).

Pour les professionnels, la déchetterie de Village-Neuf



Les artisans et commerçants peuvent apporter leurs déchets à la déchetterie intercommunale de Village-Neuf.

L'accès est payant, le tarif variant en fonction du type et du poids des déchets apportés.

Le fait qu'un professionnel se présente avec la personne chez qui les travaux sont effectués ou le bénévolat ne justifient en aucun cas le dépôt gratuit des déchets.

Pour les entreprises qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de la CC3F, un justificatif de présence du chantier sur la CC3F est obligatoire.

Quelle est la marche à suivre ?

- Passez le véhicule plein sur le pont à bascule.
- Identifiez-vous (numéro d'immatriculation et coordonnées de

l'entreprise).

- Précisez le type de déchets ; si différents types de déchets sont présentés lors d'une même pesée, le déchet le plus représenté sera pris en compte.
- Déchargez les déchets dans les caissons prévus à cet effet.
- Passez le véhicule vide sur le pont à bascule pour la pesée des déchets déposés.
- Prenez le ticket de pesée édité par la borne sortie du pont à bascule afin de pouvoir vérifier la facture mensuelle.

Les professionnels n'ayant pas payé leurs factures se verront refuser l'accès à la déchetterie après un premier avertissement resté sans effet.

Les tarifs

• Pour les entreprises de la CC3F :

- métaux : 0 € / tonne
- déchets verts : 55 € / tonne
- bois : 100 € / tonne
- gravats/déblais inertes (terre, briques, tuiles...) : 40 € / tonne
- encombrants : 155 € / tonne
- batteries : 0 € / tonne
- huiles de vidange : 25 € / tonne
- huiles de cuisine : 60 € / tonne
- papier : 65 € / tonne
- carton : 50 € / tonne
- bouteilles plastique : 0 € / tonne
- résidus de peinture : 750 € / tonne
- résidus organiques et chimiques : 1 250 € / tonne
- fibrociment : 1 000 € / tonne.

• Pour les entreprises

domiciliées hors de la CC3F, s'applique un forfait dépendant de la catégorie de déchets :

- catégorie A : gravats, 75 €
- catégorie B : encombrants,

bois, déchets verts, ferraille, 50 €

- catégorie C : papier, carton, bouteilles plastique, déblais inertes, batteries, réfrigérateurs, 20 €
- catégorie D : déchets dangereux des ménages (DDM), 100 €.

En cas de dépassement du poids limite autorisé, le forfait est doublé.



SAUF SERVICE



Pour en savoir plus

- Le guide pratique du tri des déchets ménagers est disponible dans les locaux de la CC3F et sur son site Internet, www.cc-3frontieres.fr
- Vous trouverez également sur le site de nombreuses informations pratiques sur le service des déchets en général : jours de collecte, localisation des points d'apport volontaire dans chaque commune, formulaire de demande de bac.
- Pour connaître les adresses et horaires d'ouverture des déchetteries et mini-déchetteries, reportez-vous à la rubrique « La CC3F de A à Z » de ce magazine, page 15.

Assainissement

Des installations conformes pour protéger notre environnement



Là où existe la possibilité de se raccorder au tout-à-l'égout, les propriétaires sont dans l'obligation de se brancher sur le réseau. La plupart des habitations de la CC3F sont dans ce cas et ont donc la possibilité d'envoyer les eaux usées à la station d'épuration où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Toutefois, les maisons les plus anciennes ont souvent des fosses septiques qui peuvent entraîner différents problèmes :

- des pollutions diffuses ;
- une dégradation des conduites du réseau collectif d'assainissement par la diffusion de gaz issus de la fermentation ;
- une incidence sur le fonctionne-

ment de la station d'épuration : celle-ci est d'autant plus efficace qu'elle dispose d'une quantité importante de pollution « à manger » ; or, les fosses septiques la privent de cette nourriture.

Le raccordement au réseau public de collecte est donc essentiel, pour des raisons à la fois environnementales et financières, l'entretien des réseaux ayant un coût pour la collectivité.

Pour vous permettre d'avoir des installations conformes, les agents du service Assainissement de la CC3F effectuent des contrôles. Un courrier vous est envoyé afin de vous prévenir d'un passage et un rendez-vous est pris pour la visite.

Si votre installation n'est pas conforme, vous êtes dans l'obligation

de réaliser les travaux de mise en conformité dans un délai de deux ans au maximum. Ce délai passé, si les travaux n'ont pas été effectués et si les lettres de relance restent sans effet, le propriétaire voit sa redevance augmentée de 100 % jusqu'au moment de la mise en conformité.

Le service Assainissement effectue chaque année environ 700 visites réparties sur les 10 communes de la CC3F, pour un patrimoine à visiter de 13 000 propriétés.

Renseignements :

Service Assainissement,
tél. 03 89 70 22 65.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h 30 le vendredi).

Bassin d'orage ou bassin de dépollution

Les eaux usées et pluviales arrivent dans les mêmes conduits. En cas d'orage ou de fortes pluies, pour empêcher que la station d'épuration ne soit lessivée par un apport d'eau trop important et des eaux trop diluées, l'excédent est stocké provisoirement dans un bassin d'orage ou bassin de dépollution. Ces eaux sont ensuite envoyées progressivement vers la station d'épuration pour y être traitées.

L'emplacement d'un bassin d'orage est déterminé par des études. Il se trouve obligatoirement près d'un cours d'eau pouvant accueillir au besoin l'excédent.

Les bassins de dépollution permettent de protéger les milieux naturels en réduisant sensiblement la pollution rejetée dans l'environnement et améliorant donc la qualité de la nappe phréatique.

La CC3F dispose actuellement de neuf bassins d'orage et de plus de 50 déversoirs d'orage.

A

Assainissement

• *Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...*

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 65,
télécopie : 03 89 70 22 69
Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le
vendredi).

• *Urgence, débordement...*

Véolia Eau (Compagnie générale des
eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

D

Déchets

• *Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets*

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 70 22 60,
Télécopie : 03 89 70 22 59
Mél. dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr
ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• *Déchetteries*

Village-Neuf, 12 rue du Rhône,
tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et de
14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à
18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch,
tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• *Mini-déchetteries*

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim

Accès à la déchetterie du Pays de Sierentz
uniquement pour les habitants de Barten-
heim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis,
de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le sa-
medi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-
dépôt des pompiers). Ouverte les 1er et
3e mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre
technique municipal. Ouverte les 1er et 3e
jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux)
Ouverte les 2e et dernier jeudis du mois,
de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• *Points d'apport volontaire*

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux
en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons
en plastique ; bleus pour les papiers et cartons
(sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la
CC3F (rubrique « Les domaines d'interven-
tion », sous-rubrique « Environnement »).

• *Collecte en porte-à-porte*

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

Merci de sortir
vos bacs sur la
voie publique
pour 6 h le
matin (5 h
en été) ou la
veille au soir.
En cas de jour
férié, le
rattrapage de
la collecte a
lieu le
mercredi
de la même
semaine.
Leur nettoyage
est à votre
charge.

D

Distribus

• *Suggestions,
réclamations,
renseignements d'ordre
général*

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
tél. 03 89 70 93 66, Mél.
vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

• *Horaires, tarifs, achat de
titres de transport, liste des
points de vente :*

Métrocars SA

4 rue du Ballon — BP 156,
68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 69 73 65,
télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et
de 14 h à 17 h 45
- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et
de 14 h à 17 h 15
- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie 03 89 74 50 76

Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte les lundi, mardi matin et vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance Marguerite Seguin-Facchi

6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 / 06 75 49 77 85, Mél.

seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr
Huningue

Nef de la Petite Enfance

Isabelle Lucas

43, rue du Maréchal-Joffre

Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• Permanences

Saint-Louis : mercredi, de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00
1^{er} et 3^{ème} mardi de 14 h à 16 h

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05
2^{ème} mardi de 14 h à 16 h

4^{ème} mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10
3^{ème} mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

• Piscine couverte de Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec hamam, sauna, solarium, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet, 77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 13 41

• Centre nautique Pierre-de-Coubertin

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (120 m²).

Contact : Christophe Jeagy

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h 30 ;

le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 10 h à 20 h

- en juillet et août : du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée.

Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F

Responsable : Manuel Schuller

79 rue de Michelfelden,
68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 72 10
sport@cc-3frontieres.fr

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue- Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace

81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49,

télécopie 03 89 67 30 80

Mél. info@alsace-cotesud.com

Site Internet : www.alsace-cotesud.com

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.

Patrimoine



Cet autel de la Bienheureuse Vierge Marie date du 1^{er} quart du XVIII^e s. Œuvre de Hugues-Jean Monnot, il se compose d'un tombeau orné de guirlandes de fleurs et de feuilles, d'un gradin orné de rinceaux avec au centre le voile de Véronique et des reliquaires aux extrémités. Il est abrité par une chapelle, la seule en Alsace à avoir été placée sous le vocable de Sancta Maria ad Robar. Son clocher est de 1494 et l'on peut aussi y admirer des statues, des tableaux sauvés de la destruction du couvent des Capucins fondé en 1737 et... un orgue Callinet de 1843.

Savez-vous comment se nomme cette chapelle et où elle se trouve ?

(Réponse page 15)

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h, 16 h 30 le vendredi.